



Mémoire du groupe environnemental Uni-Vert région Matane

soumis à la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards.

31 mai 2022

Le groupe environnemental Uni-Vert région Matane est un organisme sans but lucratif en environnement qui œuvre en sensibilisation, éducation, défense, protection et aménagements en environnement. L'organisme existe depuis 1989.

Dans le volet de protection et aménagements en environnement, l'organisme s'est impliqué activement dans la protection et stabilisation de berges le long du littoral de la MRC de la Matanie depuis 2001 et a également participé à la protection, l'aménagement et le nettoyage d'un important marais en eau douce situé le long de la rivière Matane.

L'organisme estime que la présence du caribou montagnard en Gaspésie est une richesse formidable et unique en terme de biodiversité dans notre région autant que mondialement et qu'il faut mettre tous les moyens nécessaires en œuvre pour le préserver et assurer sa pérennité.

- Nous sommes dans une situation d'absolu nécessité ou si on' intervient pas en protection, le caribou va disparaître. Des mesures s'imposent.

- Ainsi, dans la région, les approvisionnements en bois de l'industrie forestière doivent être pris ailleurs que dans l'aire de répartition des caribous (le cercle rouge) qui englobe notamment la zone d'habitat essentiels (ZHE) et pas non plus dans la zone de gestion de l'habitat des prédateurs. Dans cette zone, aucun aménagement, si ce n'est fermer des chemins priorisés par les prédateurs. Donc, ne plus y faire de chemins, et y arrêter l'exploitation forestière. Il faut y cesser avec les coupes forestières de rajeunir la forêt et créer ainsi des ouvertures pour les prédateurs, donc même à l'extérieur de l'aire de répartition des caribous là ou on retrouve des parties du territoire de gestion de l'habitat des prédateurs.

- La zone d'habitats périphériques (ZHP) doit aussi être exclue de l'exploitation forestière, sans nouveaux chemins mais y permettre de reboiser, restaurer en essences résineuses adéquates pour le caribou qui l'utilisera éventuellement si les mesures de protection fonctionnent et que l'espèce reprenne sa croissance. La priorité est cependant de protéger le caribou et le gros des ressources financières doit lui être consacré.

- Principale demande à court terme : vu les circonstances même si éthiquement discutable, nous n'avons pas le choix, il faut accentuer la gestion des prédateurs du caribou, augmenter le piégeage, le trappage avec un matériel adéquat et ce d'autant qu'il n'y a pas d'enclos prêts présentement. Il faut combiner cela à la fermeture de chemins forestiers, on entend ceux que les prédateurs du caribou utilisent. Il faut aussi arrêter les coupes, éviter les coupes autour des chemins, il ne faut pas que la forêt soit éclaircie. On doit choisir les bons chemins à fermer pour arrêter les prédateurs.

- Pas de travaux d'aménagement et de coupe dans l'aire de répartition et dans l'aire de gestion des prédateurs jusqu'à ce que la forêt revienne à un état d'origine. C'est bon pour les caribous dans quelques dizaines d'années et bon maintenant pour contrôler les prédateurs, cela va aider à la certification FSC pour l'industrie forestière. Il faut revenir à des forêts matures peu perturbées, avec de grands massifs forestiers, c'est l'habitat dont le caribou a besoin.

Nous avons fait (Uni-Vert) une sortie médiatique en décembre 2020 sur la situation du caribou et entre autre réclamer des enclos de protection puisque le cheptel diminuait presque à vue d'œil. Tout en sachant qu'il faut intervenir sur les causes du déclin, cet enclos nous apparaissait impératif. Nous avons apprécié que le MFFP s'exécute à cet effet et bien sûr, comme les enclos ne sont pas prêts, il va falloir continuer l'an prochain. C'est une démarche de protection mais elle doit être en parallèle avec les autres mesures de protection qui sont nécessaires. Il s'agit de maintenir l'espèce en place, le temps que l'on corrige les problèmes.

Nous aurions bien voulu promouvoir pour l'été, quand les enclos seront prêts, leur utilisation par les mères et leurs faons, mais après validation, il est non recommandé de capturer les caribous l'été. Il semble bien qu'il faudra attendre à 2023 pour la mise en enclos des femelles gestantes mais nous sommes déçus de l'échec de l'opération, cette année.

Bien que ces enclos soient nécessaires pour le moment, nous croyons que la commission devrait recommander au MFFP de réévaluer le projet d'élevage et de réintroduction du caribou de la Gaspésie au Bio-Parc de la Gaspésie promu par le biologiste Serge Couturier. Par exemple, maintenant que les enclos dans le Parc de la Gaspésie sont faits, une synergie avec le Bio-Parc et les enclos de maternité pour l'acclimatation des faons nés au Bio-Parc pourrait être réalisée puisque que nous aurions la chance unique d'avoir en place les infrastructures requises pour le faire. Il s'agit de se donner le maximum de chance pour préserver l'espèce du caribou montagnard de la Gaspésie et conserver sa génétique unique. Les enclos du parc de la Gaspésie devraient y contribuer mais si on peut augmenter et préserver davantage la natalité en combinant cela avec l'élevage et la réintroduction de caribous du projet du Bio-Parc, pourquoi pas. Il faut évaluer sérieusement cette option pour maximiser la perpétuation de l'espèce et sa préservation génétique qui est unique .

Ceci dit, la MRC de la Haute-Gaspésie est dévitalisée. Elle est dans les plus basses MRC au Québec pour son taux de vitalisation comme de ses municipalités. S'il y a des pertes pour l'industrie forestière qu'elle ne peut combler en se déplaçant et pour certaines activités récréotouristiques, dans les secteurs concernés, les paliers de gouvernements qui légalement doivent agir en protection vont aussi devoir voir à compenser financièrement. Cependant, on ne peut pas éviter, de toute façon, de mettre en place les mesures de protections. Les causes et les remèdes sont connus et c'est maintenant qu'il faut agir.

Enfin, nous constatons que la situation du caribou est préoccupante ailleurs au Québec (notamment pour les hardes de Val d'Or et Charlevoix) mais nous avons préféré nous concentrer sur notre territoire d'appartenance et d'intervention. En aucun temps, il ne faut préjuger que nous ne croyons pas que ces différentes hardes à divers endroits au Québec soient aussi en péril. Des interventions pour les protéger s'imposent. Interventions basées sur ce que nous dit la science alors qu'il faut privilégier la pérennité de l'espèce et offrir si requis des compensations financières aux utilisateurs de la forêt affectés par les mesures de protection du caribou ou encore repenser la façon dont ils utilisent la forêt pour qu'elle soit plus efficiente.

Merci de votre attention

Guy Ahier
Rédacteur du texte
Pour le groupe environnemental Uni-Vert région Matane.